



## Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Préjudice économique

Dossier de Demande d'Indemnisation pour les Riverains  
Professionnels Impactés par les Travaux de la route de Granville, à  
Marcey-les-Grèves

**Ce dossier dûment complété est à déposer à :**

Commission d'Indemnisation à l'Amiable

Mairie de Marcey les Grèves – 3 Rue des écoles – 50 300 Marcey les Grèves

**Tout dossier incomplet, toute absence d'attestation de l'expert-comptable entrainera un rejet par la commission.**

**Pour les auto-entrepreneurs n'ayant pas de cabinet comptable, il sera demandé les copies des bordereaux mensuels ou trimestriels de chiffre d'affaires de l'URSSAF des mois de janvier à juin 2019, 2020, 2021 et 2022, avec le détail des recettes correspondant aux mois des travaux sur ces quatre années.**

Date d'enregistrement du dossier : \_\_\_\_\_

N° de dossier : CIA N° \_\_\_\_\_

---

Partie à détacher et à remettre au demandeur lors du dépôt du dossier.

Dossier enregistré sous le numéro : CIA N° \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## PIECE 1

## IDENTIFICATION de l'Entreprise

Raison sociale ou nom commercial \_\_\_\_\_

Sigle ou enseigne : \_\_\_\_\_

Siège social : \_\_\_\_\_

Inscription au : q RCS q RM q RCS-RM N° SIRET :  
\_\_\_\_\_

Code NAF (Nomenclature des Activités Françaises) : \_\_\_\_\_

Forme Juridique : \_\_\_\_\_

Nom-Prénom de la personne habilitée : \_\_\_\_\_

Qualité θ \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Nature de l'activité exercée : \_\_\_\_\_

Date de création ou reprise de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Noms des associés/actionnaires de la société : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Effectif (y compris chef d'entreprise, conjoint collaborateur) à la date du dépôt du dossier :  
\_\_\_\_\_

Effectifs moyens sur les 3 dernières années :

Année N-3 : \_\_\_\_\_

Année N-2 : \_\_\_\_\_

Année N-1 : \_\_\_\_\_

Sur la période des travaux : \_\_\_\_\_

Evolution de la rémunération de la gérance sur la période des travaux :

	Mars	Avril	Mai
<b>N-3</b>			
<b>N-2</b>			
<b>N-1</b>			
<b>N</b>			

Votre conjoint travaille-t-il dans l'entreprise ? \_\_\_\_\_

Si oui, quel est son statut ? : \_\_\_\_\_

Disposiez-vous, avant le démarrage des travaux, d'une autorisation d'occupation du domaine public (terrasse, trottoir, étalage) ?  Oui  Non

Si oui, nature de l'autorisation accordée : \_\_\_\_\_

Cette autorisation a-t-elle été modifiée ou retirée à l'occasion des travaux ? \_\_\_\_\_

Montant de la réparation indemnitaire demandée : \_\_\_\_\_ Euros pour la période du 08 mars 2022 au 22 avril 2022 inclus.

Mode de calcul de l'indemnité (à joindre sur feuille libre)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier composé de 3 pièces dûment complétées

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Certifie avoir la qualité pour agir.

Signature et cachet de l'entreprise

## PIECE 2

## IDENTIFICATION DU DOMMAGE SUBI

• Caractéristiques du produit. Préciser les caractéristiques de commercialisation des produits ou services vendus : vente sur rendez-vous, vente d'impulsion, vente liée à une saisonnalité, vente liée à un événement commercial (Fête des Mères, Saint Valentin...).

• Caractéristiques du service rendu. Préciser les caractéristiques.

• Accessibilité. Préciser les voies d'accès et leur nombre. Avant les travaux.

Pendant les travaux. Indiquer les restrictions d'accès, leur importance et leur durée. Préciser la période des restrictions d'accès aux locaux où s'exerce l'activité.

- Autres nuisances. Décrire la nature et la durée des nuisances, autres que celles résultant des restrictions d'accès, ayant fait obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecté les conditions d'exploitation.

- Mesures d'adaptations prises pendant les travaux en raison des difficultés : → Gestion des ressources humaines. Si l'entreprise emploie des salariés, préciser si ceux-ci ont été placés en situation de chômage technique ou s'ils ont été invités à prendre leurs congés annuels durant la période d'inactivité de l'entreprise.

- Y a-t-il eu fermeture exceptionnelle du commerce pour congés annuels durant la période de travaux ? à quelles dates ?

- Autres mesures. Investissement réalisé en matière de communication-information clientèle publicité, modifications des horaires, modifications des rythmes de livraison, diminution du niveau des commandes, prêt bancaire pour raisons de trésorerie.

- Evénements exceptionnels.

- Amplitude des horaires d'ouverture

Avant les travaux

Pendant les travaux

Après les travaux

## PIECE 3

## ATTESTATION EXPERT-COMPTABLE

(Tableau à faire signer obligatoirement par votre expert-comptable)

<b>Chiffres d'affaires hors taxes</b>				
	N-3	N-2	N-1	N
	2019	2020	2021	2022
Mars				
Avril				
TOTAL				
Taux de marge brute exercice				

<b>Variation de la fréquentation</b>				
	N-3	N-2	N-1	N
	2019	2020	2021	2022
Nombre de clients en moyenne par mois				

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom - Prénom

Signature et cachet de l'expert-comptable

## LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

### Pièces obligatoires

1°) Dossier ci-joint de demande d'indemnisation dûment COMPLÉTÉ (ne pas modifier la présentation du dossier). **Votre expert-comptable doit signer l'attestation.**

2°) Modalités de calcul de l'indemnisation sollicitée (à établir sur feuille libre)

3°) Extrait Kbis ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers ou certificat d'immatriculation URSSAF ; datant de moins de 3 mois

4°) Bilans comptables et annexes des 3 derniers exercices précédant la demande

5°) Eléments de gestion (Solde Intermédiaire de Gestion) des 3 derniers exercices

6°) Eléments de structuration du chiffre d'affaires (chiffre d'affaires « vente au détail », « vente en gros », etc.) des 3 dernières années

7°) Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

### Pièces complémentaires

1°) Photos significatives sur la situation du lieu de l'activité

2°) Témoignages de la clientèle le cas échéant

**Pour les auto-entrepreneurs** n'ayant pas de cabinet comptable, il sera demandé les copies des bordereaux mensuels ou trimestriels de chiffre d'affaires de l'URSSAF des mois de janvier à juin 2019, 2020, 2021 et 2022, avec le détail des recettes correspondant aux mois des travaux sur ces quatre années.

*Vous pouvez également ajouter, si vous le jugez utile, toutes les pièces de nature à justifier de conditions particulières d'exploitation, et de manière générale, toutes les pièces de nature à établir la réalité des préjudices subis du fait des travaux et le bien-fondé de la demande d'indemnisation*